

Madame, Monsieur, Chers étudiants,

Une des missions du service Promotion Santé dans l'Enseignement Supérieur (PSE) concerne la **gestion des maladies infectieuses** transmissibles au sein du milieu scolaire.

Vous trouverez ci-dessous la liste de ces maladies qu'il convient de déclarer à l'école ou à notre service:

- **Méningites**
- **Diphtérie**
- **Poliomyélite**
- **Rougeole**

Pour ces 4 maladies : il convient de **contacter d'urgence** notre service
au : **081/ 776 764 (Namur) - 081/776 826 (Ciney)**

ou en dehors des heures d'ouverture : **081/ 776 801**



En cas de **méningite bactérienne à méningocoques**, il se pourrait que nous soyons amenés, conformément à la loi (*AGCF 22/05/2014*), à vous administrer en urgence un traitement médicamenteux préventif afin d'empêcher la propagation de la maladie.

Par ailleurs, si vous êtes atteint d'une des maladies ou infections suivantes, nous vous demandons de nous en informer rapidement :

- Hépatite A
- Gastro-entérites
- Scarlatine
- Tuberculose
- Coqueluche
- Oreillons
- Rubéole
- Varicelle
- Impétigo
- Gale
- Teignes du cuir chevelu
- Pédiculose (poux)

Si vous ou un membre de votre famille a été en contact avec une personne souffrant de **tuberculose** au cours des 2 années précédentes, veuillez contacter dès à présent notre service PSE (voir n° de téléphone ci-dessus).

Nous sommes, bien entendu, à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.
Veuillez croire, Madame, Monsieur, Chers étudiants, en l'assurance de nos sentiments distingués.

Le service de Promotion de la Santé dans l'Enseignement Supérieur
(PSE)

Maison Provinciale du Mieux-Être de Namur
Service de Promotion de la Santé à l'École
Rue Château des Balances 3bis
B-5000 Namur
Tél. : +32(0)81 776 709 - 081 776 764
Fax : +32(0)81 776 944
pmspse.namur@province.namur.be

Maison Provinciale du Mieux-Être de Ciney
Service de Promotion de la Santé à l'École
Rue Walter Sœur 66
B-5590 Ciney
Tél. : +32(0)81 776 826
Fax : +32(0)83 217 408
pmspse.ciney@province.namur.be